



LATITUDE 21

Fédération neuchâteloise
de coopération au développement

COMMUNIQUÉ DE PRESSE DU 14.12.2017

COOPÉRATION AU DÉVELOPPEMENT

«Faire le bien c'est bien, le faire bien, c'est mieux !»

A ceux qui chercheraient à offrir cette année, des cadeaux ayant du sens, offrant espoir et perspectives d'avenir, Latitude 21 leurs propose de consulter la liste des projets des ONG neuchâteloises soutenus en 2017. Une garantie de soutenir des projets sérieux et de qualité.

Latitude 21, fédération neuchâteloise de coopération au développement, fédère des associations neuchâteloises engagées dans des actions de développement dans les pays du Sud. Depuis 2008, elle contribue à la réalisation des activités de ces associations et sensibilise la population neuchâteloise à la thématique de la coopération internationale. En veillant à la qualité des projets qu'elle soutient, elle offre aux collectivités publiques des assurances quant à la bonne utilisation de leurs contributions financières.

En 2017, vingt projets déposés par les associations membres ont fait l'objet d'un examen poussé. Dix-neuf d'entre eux ont bénéficié d'un soutien de la part de Latitude 21, pour un montant total de CHF 458'710.

Latitude 21 a pour mission de soutenir la qualité des projets mis en œuvre par ses associations membres. Par la mise à disposition de ses compétences et de ses ressources, elle fournit des garanties quant à l'utilisation des fonds alloués par les collectivités publiques, tout en les déchargeant du travail d'expertise et de la gestion administrative liés à la mise en œuvre des projets.

Les projets soutenus s'inscrivent autour des 17 objectifs de l'Agenda 2030 (cadre de référence international pour un développement durable), qui traitent de thèmes tels que l'éradication de l'extrême pauvreté et de la faim, l'éducation, la santé, l'égalité des sexes, l'eau, l'énergie, l'économie et l'emploi, la biodiversité et les écosystèmes, etc. Ces objectifs sont étroitement liés les uns aux autres. Leur atteinte repose sur une implication des acteurs à tous les niveaux - gouvernements, secteur privé et société civile, au Sud comme au Nord.

Sur l'interface www.latitude21.ch des informations de qualité sont mises à disposition du public. En fonction des secteurs d'activité tenant à cœur au visiteur, il est possible de cibler les différents moyens de s'engager pour les projets des ONGs membres de la fédération selon la devise : trouve le moyen qui te convient pour t'engager !

Un nouveau président pour Latitude 21 en la personne de Jean Studer

Elu à l'unanimité par les associations membres de Latitude 21 en juin 2017, M. Jean Studer prend aujourd'hui ses fonctions à la présidence de Latitude 21.

C'est à l'instigation de l'ancien Conseiller d'Etat que le canton de Neuchâtel s'est doté en 2008 d'une loi sur la coopération au développement et l'aide humanitaire. Cette loi a permis d'institutionnaliser l'appui cantonal à la fédération qui a été présidée, depuis sa création, par le Professeur Jacques Forster. M. Jean Studer le remplace aujourd'hui dans ses fonctions. Il avait déjà été associé aux travaux de la fédération depuis l'été 2017, notamment en prévision de l'élaboration du prochain programme stratégique. Il dit se réjouir de pouvoir s'impliquer aux côtés des ONGs du canton de Neuchâtel ; appréciant particulièrement la richesse de l'engagement associatif dans des univers divers et variés.

Contact

Morgane Rousseau, présidente de la Commission d'Information et de Communication, +41 078 677 99 17